



Circulaire n°37/15

Note d'information

29/04/2015
Destinataires :
Tous les organismes Hlm
N/Réf. : FP/JS/af

Le Délégué général

Alerte à la fraude

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur général,

Depuis quelques années, l'escroquerie aux faux ordres de virement internationaux a causé d'importants préjudices aux entreprises françaises. En quatre ans, l'office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) de la Direction Centrale de la Police Judiciaire a recensé 700 sociétés victimes pour un préjudice global estimé à plus de 350 millions d'euros.

Aujourd'hui, à l'instar d'autres grands acteurs économiques, notre secteur professionnel serait visé. En effet, selon l'OCRGDF, les escrocs auraient décidé de lancer une attaque massive à l'encontre des grands propriétaires immobiliers dont les bailleurs sociaux. Il semblerait que des hackers aient été recrutés afin de pirater les serveurs et récupérer les listings de locataires (ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres). Concrètement, les malfaiteurs contacteront par mails ou par courriers des locataires pour leur demander leurs coordonnées bancaires ou les informer d'un changement de domiciliation bancaire de leur bailleur afin que les loyers soient payés sur les comptes des escrocs.

Pour contrecarrer ces attaques, il vous est vivement recommandé de vérifier la sécurité informatique de votre entreprise et sa conformité à la loi Informatique et Liberté de 1978. Nous vous invitons à retrouver sur l'espace Ressources du site internet de l'USH, le dossier CNIL dans lequel vous pourrez télécharger plusieurs documents dont la brochure Repère « Traitement des données personnel : mise en œuvre du pack de conformité logement social de la CNIL » éditée par l'USH.

Par ailleurs, nous avons préparé à l'intention de vos locataires et des salariés concernés, un kit de communication afin de vous aider à les informer et, ainsi, à prévenir le risque. Ce kit sera téléchargeable sur l'espace Ressources à partir du 13 mai.

Il ne s'agit pas d'être exagérément alarmiste mais de porter une vigilance particulière à ce type de fraude qui, malgré les nombreuses actions de prévention, connaît une recrudescence forte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Frédéric Paul

Contact :

- Volet sécurité informatique : Antoine Ferré - Directeur de la Mission Numérique Hlm – 01 40 75 78 95 - antoine.ferre@union-habitat.org
- Volet communication : Valérie Cruchet-Taïeb – Conseillère à l'action professionnelle – Direction de la communication – 06 71 60 46 39 – valerie.cruchet-taieb@union-habitat.org

Document disponible sur le Centre de ressources : [dossier CNIL](#)